



Prochain Conseil de Paris

Du mardi 22 mars au jeudi 24 mars 2022

Hôtel de Ville (4^e)

Le Conseil de Paris se réunira à partir du mardi 22 mars. Il sera dédié notamment à la situation en Ukraine en présence de M. Vadym Omeltchenko, ambassadeur d'Ukraine en France.

Mardi 22 mars

- 9h : ouverture de la séance
- 9h00 à 11 h : débat organisé sur la situation en Ukraine
 - attribution de la citoyenneté d'honneur à la ville de Kiev
 - attribution d'une aide d'urgence en faveur de l'Ukraine
- 11h à 13h : examen des projets de délibération
- 14h45 à 21h : poursuite de l'examen des projets de délibération

Mercredi 23 mars

- 9h à 13h : poursuite de l'examen des projets de délibération
- 14h30 à 16h : questions d'actualité
- 16h à 21 h : poursuite de l'examen des projets d'actualité

Jeudi 24 mars

- 9h : poursuite de l'examen des projets de délibération
- 14h30 : poursuite de l'examen des projets de délibération

Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 31 mai au 3 juin 2022

Le conseil est retransmis en direct sur Paris.fr

Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour).

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.